

SEANCE DU
19 DÉCEMBRE 2019

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
62

Date de convocation :
13 décembre 2019

Date d'affichage :
20 décembre 2019

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 19 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe BAUMEL - Mme Evelyne COUILLORET - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémie PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHET

VICE-PRESIDENTS

OBJET :
AP/CP Site technopolitain -
Ajustement de l'échéancier

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : **71**

Nombre de Conseillers ayant voté pour : **71**

Nombre de Conseillers ayant voté contre : **0**

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : **0**

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir :** **9**
- n'ayant pas donné pouvoir :** **0**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Catherine BUCHAUDON - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Marie-France FERRY - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Sébastien GANE - Mme Josiane GENEVOIS - M. Jean GIRARDON - M. Jean-Luc GISCLON - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Félix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Cyrille POLITI - M. Dominique RAVAULT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

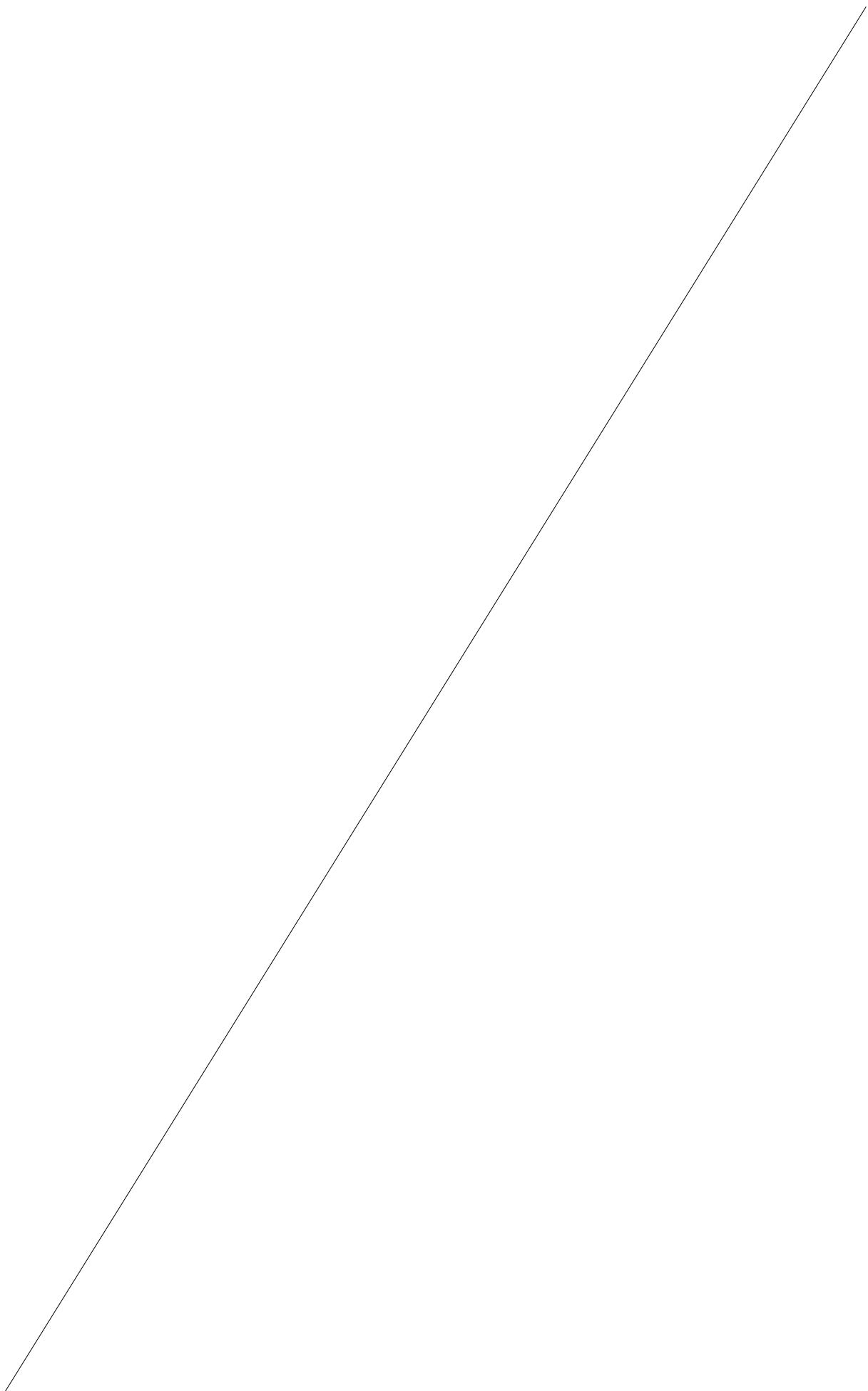
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)
M. GRONFIER (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GOSSE (pouvoir à M. Jean-Claude LARONDE)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
Mme BUCHALIK (pouvoir à M. Christian CATON)
Mme ROUSSEAU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
Mme RAMES (pouvoir à Mme Josiane GENEVOIS)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Lionel DUBAND



Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales relatif au vote du budget d'investissement par autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales relatif aux caractéristiques des autorisations de programme,

Le rapporteur expose :

« Le conseil communautaire a acté, en date du 23 novembre 2017, la mise en place d'une AP/CP pour le projet de Site technopolitain.

Pour rappel, ce projet s'inscrit dans une volonté de renforcer l'offre territoriale d'ingénierie en matière d'innovation et d'entrepreneuriat.

Il a pour objet la constitution d'un pôle d'excellence et d'innovation, en phase avec la réalité industrielle locale, associant des fonctions de formations, de recherche et de transfert de technologie, d'incubation et de création d'entreprises innovantes. Le programme de travaux prévoit notamment une opération de réhabilitation du bâtiment Jaurès.

Pour mémoire, la mise à jour de l'autorisation de programme, votée lors du conseil communautaire du 2 mai 2019, était établie comme suit :

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€)				
			2017	2018	2019	2020	2021 et suivants
Site technopolitain	10 200 000	DERES 095	96 000	111 932	920 000	2 082 036	6 990 032

Au vu des prévisions pour 2020, il est proposé d'ajuster l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet de création du site technopolitain de la manière suivante :

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€)				
			2017	2018	2019	2020	2021 et suivants
Site technopolitain	10 200 000	DERES 095	96 000	111 932	920 000	4 389 628	4 682 440

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De modifier l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet du site technopolitain, comme suit :

Libellé Autorisa- tion Progra- mme	Montant de l'AP (€)	N° Program- me - Opéra- tion	Montant des Crédits de Paiement (€)				
			2017	2018	2019	2020	2021 et suivants
Site technopo- litain	10 200 000	DERES 095	96 000	111 932	920 000	4 389 628	4 682 440

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 décembre 2019
et publié, affiché ou notifié le 20 décembre 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

